



Service de Maintien à Domicile LYON

Acteur de prévention

*Parce qu'il y a toujours un moment
dans la vie où l'on a besoin d'être aidé !*

Rapport d'activité 2022

Association à but non lucratif – loi 1901 – Membre de l'UNA

Siege Social : 1 Rue Imbert Colomès 69001 – LYON

Courriel : contact@smdlyon.fr

Site internet : www.smdlyon.fr

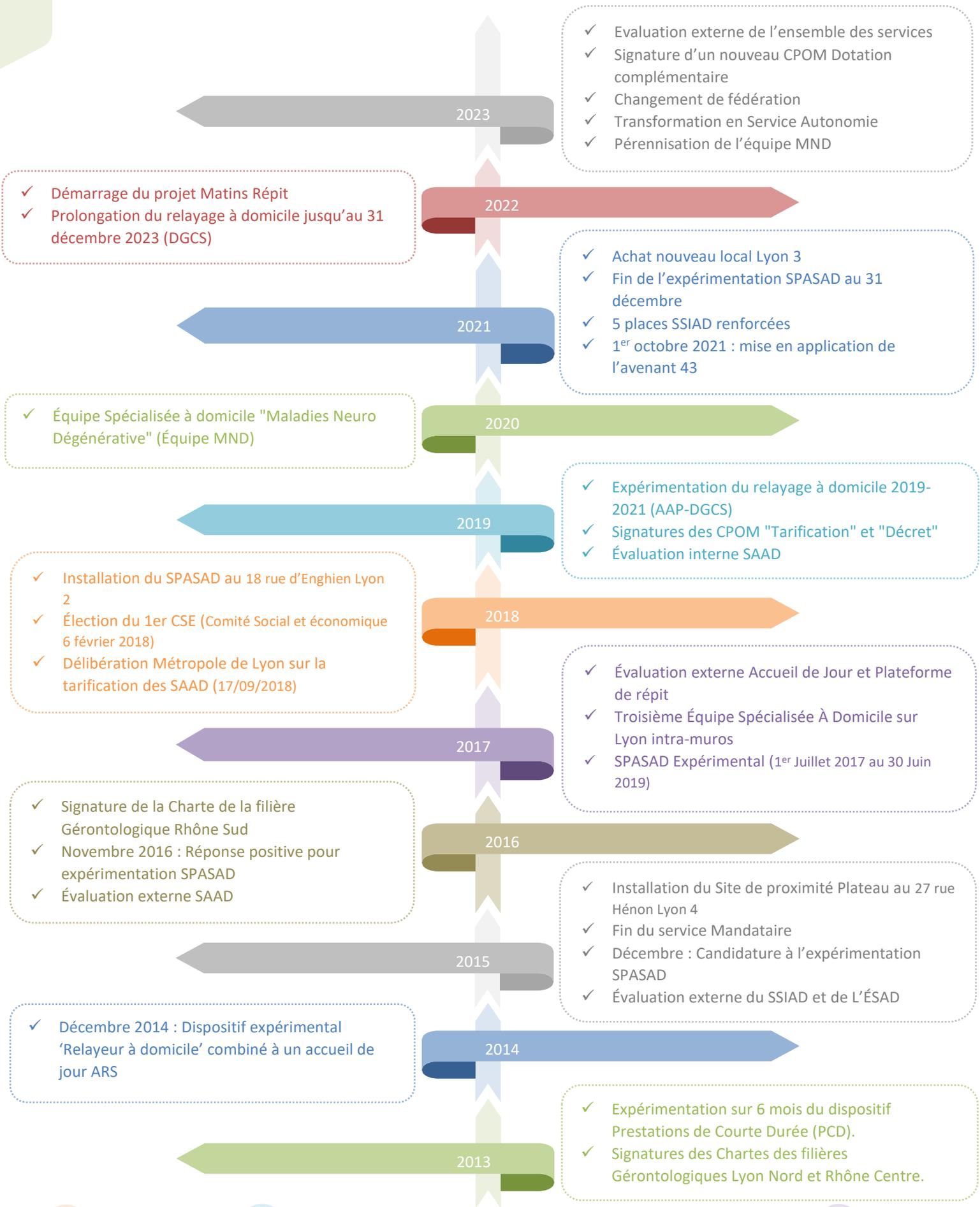
Agrément N° 2012 - 588



SOMMAIRE

I. Faits marquants 2022 & évènements depuis la clôture de l'exercice 2022.....	P. 3
II. Données d'activité 2022	P. 4
➤ L'Association : données sociales	P. 4
1) Les salariés de l'Association	
2) Répartition des âges des aides à domicile	
3) Temps de travail	
4) Taux de qualification des Aides à domicile et des Auxiliaires de Vie Sociale	
5) Mouvements du personnel	
6) Licenciement pour inaptitude, départ à la retraite, sinistralité	
➤ Accueil de Jour Interlude (ADJ)	P. 11
➤ Plateforme de Répit Confluence (PFR)	P. 12
➤ Équipes Spécialisées Alzheimer À Domicile (ÉSAD)	P. 1
➤ Équipes Spécialisées Maladie Neurodégénérative (MND)	P. 14
➤ Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)	P. 15
❖ Activité globale	P. 15
❖ Activité avec le financeur Métropole de Lyon	P. 16
❖ Activité avec le financeur CARSAT	P. 18
❖ Données sur les bénéficiaires	P. 18
➤ Service Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)	P. 19
❖ Données sur les bénéficiaires	P.19
➤ Chiffres clés : Branche vs SMD Lyon.....	P. 20
III. La politique de formation 2022	P. 22

I. Faits marquants 2022 (Rappel depuis 2013) & évènements depuis la clôture de l'exercice 2022



II. Données d'activité 2022

➤ L'Association : données sociales

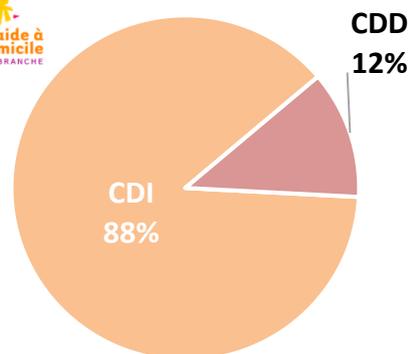
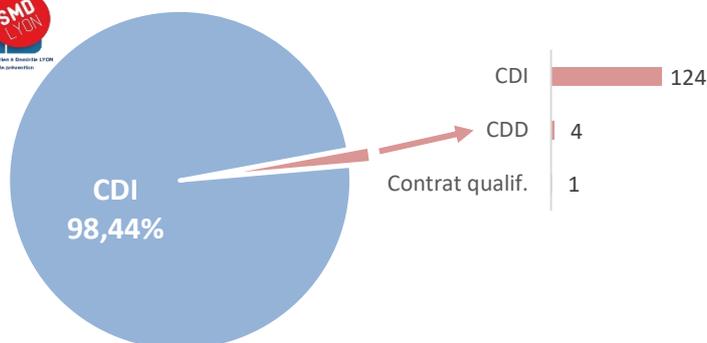
SMD Lyon a accompagné 845 personnes différentes par un ou plusieurs de ses dispositifs.

1) Les salariés de l'Association

129 salariés inscrits au 31 décembre 2022 (pour 105 ETP)

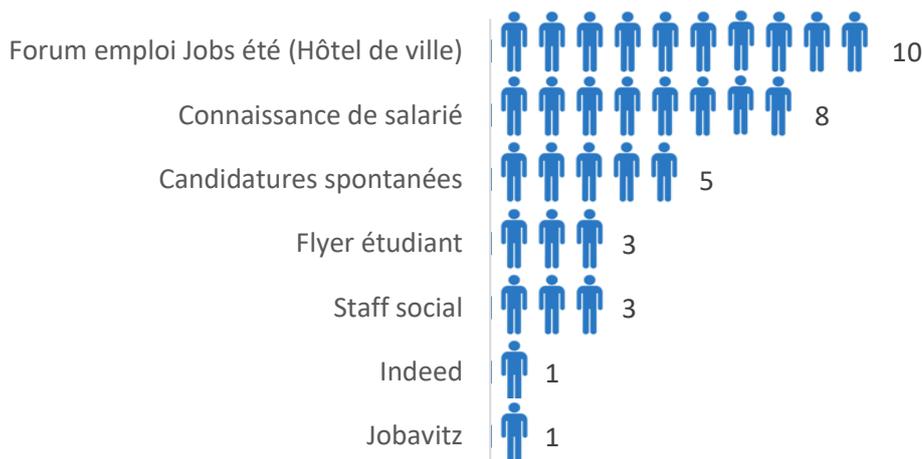
Dont : 3 congés maternité, 4 maladies longue durée (+ de 6 mois) et 6 maladies de plus d'un mois (mais < 6 mois).

85,27 % des salariés sont des femmes (95 % dans la Branche en 2021).



Les recrutements en CDD ont concerné 43 personnes, principalement pour les remplacements d'été par des étudiants, afin de pouvoir accorder des congés annuels à nos salariés permanents, dans un contexte de sous-effectif structurel.

Connaissance de l'Association par les étudiants



Trois d'entre eux avaient déjà travaillé l'été dernier.

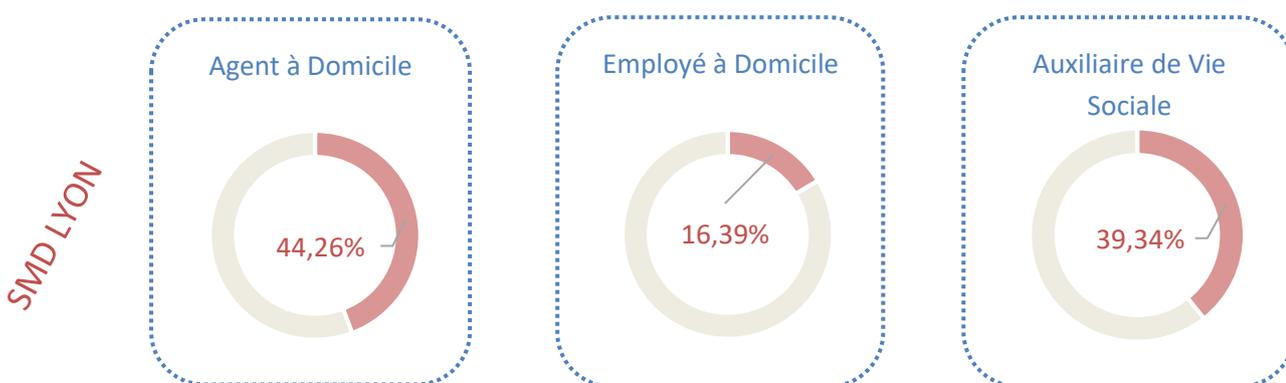
Nombre de CDD sur les périodes travaillées :



Hormis les CDD d'été et ceux de la Conférence des Financeurs pour les axes de prévention SPASAD, l'Association n'embauche qu'en CDI.

Les salariés sont essentiellement en statut employé (94 dont 61 AD et 22 Aides-soignants), puis agents de maîtrise (23) et cadres (12).

25,53 % des intervenants à domicile sont des AVS, 10,64 % des employés à domicile et 26,6 % des agents à domicile.



Des équipes d'intervention pluridisciplinaires... pour des services intégrés

SAAD

- Auxiliaire de Vie Sociale / AES
- Employé.e à Domicile
- Agent à Domicile

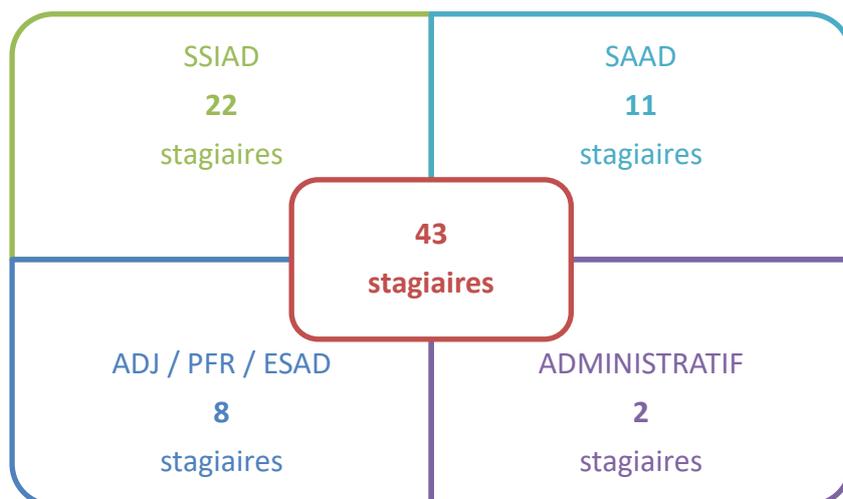
SSIAD

- Cadre de Santé
- Infirmier.e
- Aide-soignant.e
- CESF
- Psychologue
- Ergothérapeute

ADJ / PFR / MND / ESAD

- Psychologue clinicien(ne)
- Ergothérapeute
- Psychomotricien(ne)
- Assistant.e de Soins en Gériatrie
- Aide Médico-Psychologique
- Neuropsychologue
- Diététicien(ne)

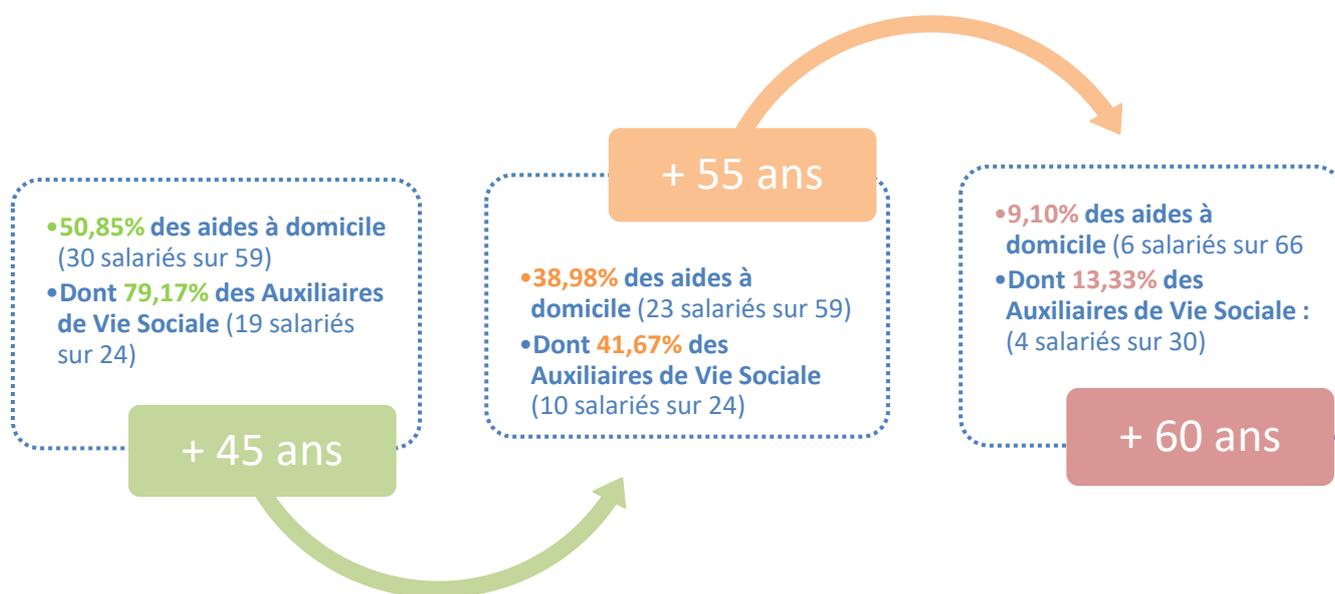
SMD Lyon a accueilli 43 stagiaires en 2022 :
 22 en SSIAD, 11 en SAAD, 8 à l'accueil de Jour et à la Plateforme de Répit et 2 dans les services administratifs.



2) Répartition des âges des aides à domicile (au 31/12/2022)

L'âge moyen des 59 aides à domicile est de **43 ans** et celui des 22 aides-soignants de **43 ans**.

Seulement 29 aides à domicile sur 59 (soit 49%) ont moins de 46 ans.



Les aides à domicile ont en moyenne 9 ans d'ancienneté dans l'Association (8 ans pour les aides-soignants).

Pratiquement un tiers des salariés de SMD Lyon ont plus de 10 ans d'ancienneté (30,23 %).

3) Temps de travail

Moyenne du contrat de travail des Aides-Soignants :

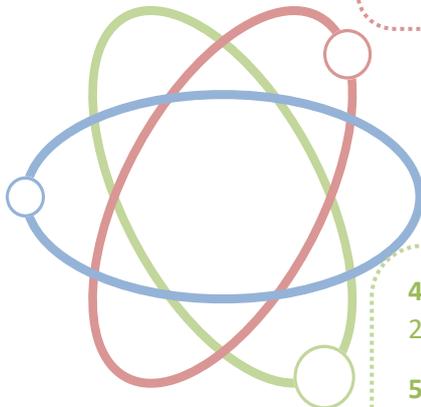
122,67 heures (112 Heures en 2016 pour la branche)

Historique : 125,70h en 2021 et 124,62h en 2020

Moyenne du contrat de travail des AVS :

134,70 heures (127h en 2016 pour la branche)

Historique : 138,25 en 2021 et 133,64h en 2020



41,67% des AVS à temps plein (27% en 2016 pour la branche)

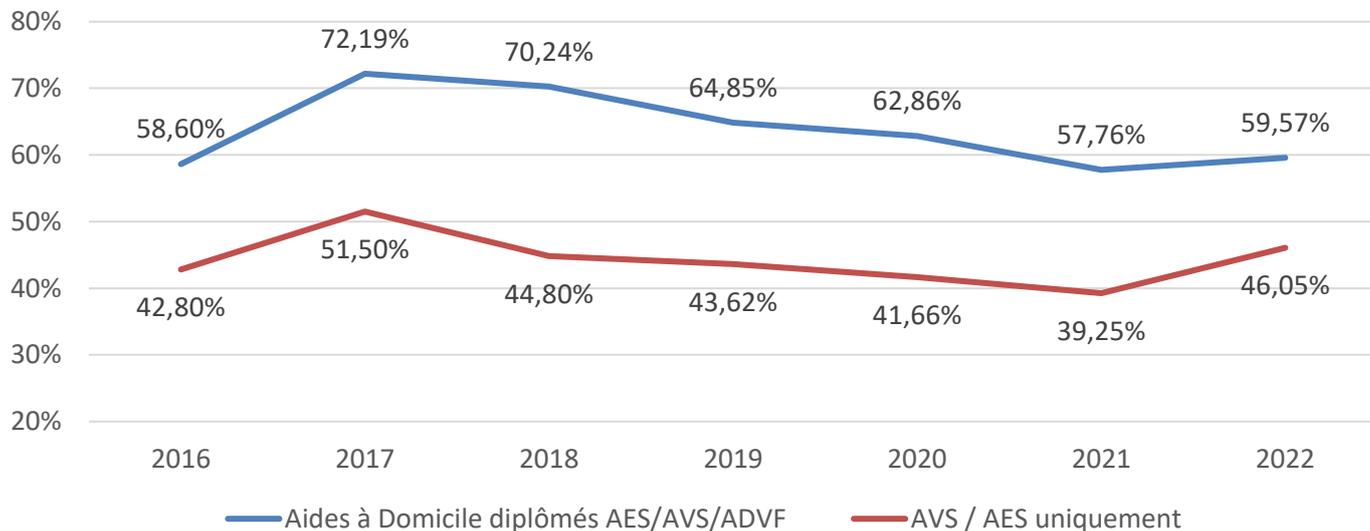
58,33% des AVS à temps partiel choisi pour une base contrat moyenne de 123h mensuelles (73% et 118h en 2016 pour la branche)

Le **1er janvier 2022**, sur **24** propositions d'augmentation de contrat, **5** ont été acceptées soit **20,83 %** (22,73% en 2021, 25% en 2020, 39,5 % en 2019 et 34% en 2018).



4) Taux de qualification des aides à domicile diplômés :

(Indicateurs suivis à partir des heures travaillées)



5) Mouvements du personnel :

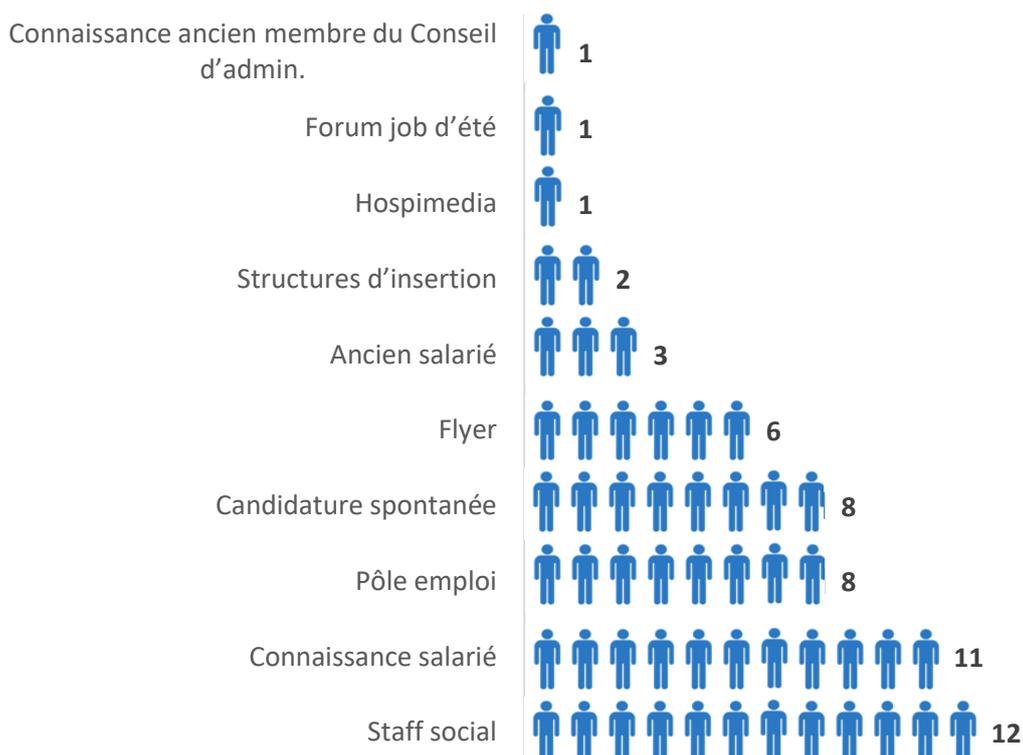
Le turn-over reste très élevé et l'Association enregistre 33 démissions ; la démission reste le premier motif de sortie.



Près d'une embauche sur 6 en CDI sort avant la fin de la période d'essai (9 sur 53). Les ruptures des CDI ont peu d'ancienneté en 2022 : 48,49 % des démissions ont moins d'un an de présence et 72,73 % moins de deux ans.

En deux ans, nous totalisons 86 démissions et 14 abandons de poste. **77 AVS (ou diplômés équivalents) ont démissionné depuis 2011.**

Provenance des 53 recrutements en CDI en 2022 :



6) Licenciements pour inaptitude, départ à la retraite, sinistralité

En 2022, 6 salariés ont été licenciés pour inaptitude et 2 salariés sont partis à la retraite.

Historique :

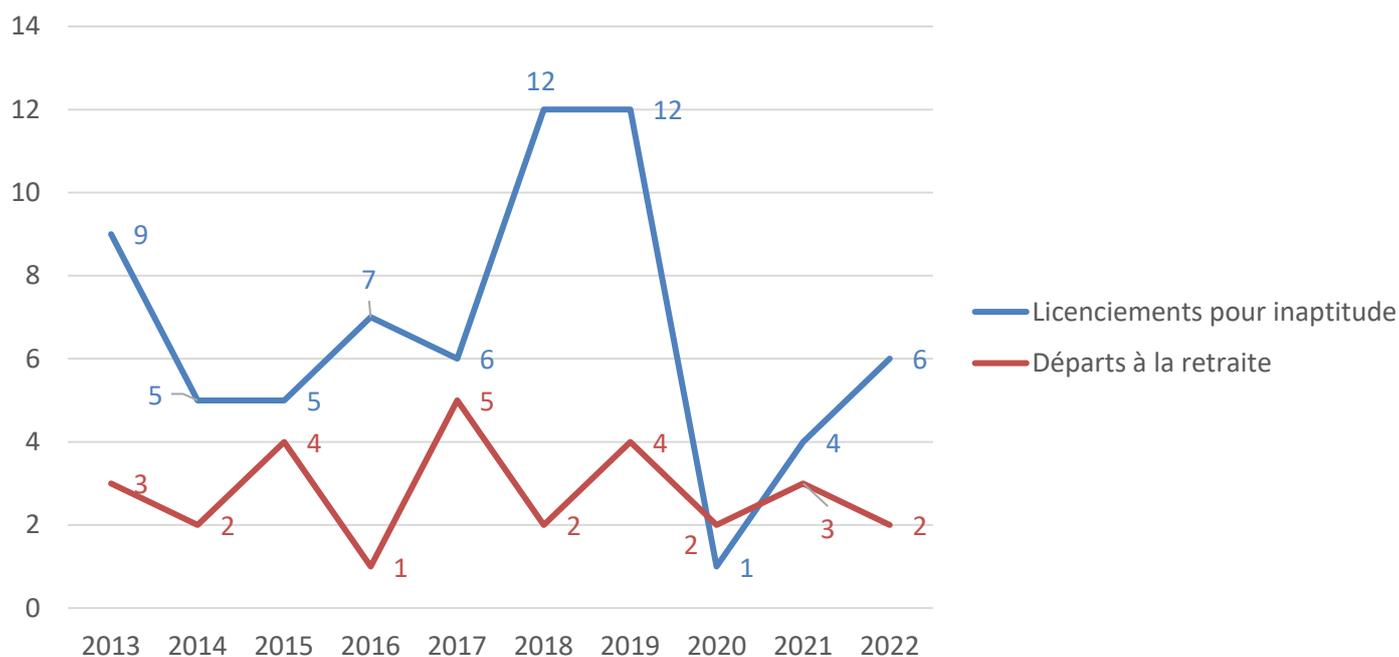
De 2005 à 2008 : 16 départs à la retraite ; 9 licenciements pour inaptitude.

De 2009 à 2012 : 7 départs à la retraite ; 9 licenciements pour inaptitude. L'association a reclassé deux intervenantes sur des postes administratifs ou de reconversion en 2009 et 2012.

De 2013 à 2016 : 10 départs à la retraite ; 26 licenciements pour inaptitude.

De 2017 à 2020 : 13 départs à la retraite ; 31 licenciements pour inaptitude.

De 2021 à 2022 : 5 départs à la retraite ; 10 licenciements pour inaptitude.



Hors démission, les licenciements pour inaptitude continuent de représenter la première cause de rupture de contrat dans la Branche.

Le nombre de licenciements pour inaptitude (67 de 2013 à 2022, soit en 10 ans !) témoigne d'une réalité préoccupante pour la branche de l'aide à domicile : sous-estimation de la pénibilité des professions de l'intervention à domicile (métiers du 'prendre soin') expliquent en partie ce phénomène d'explosion des inaptitudes à laquelle sont particulièrement exposées les associations historiques (du fait de l'ancienneté et de l'âge de leurs salariés)

Présentation d'un extrait du rapport 'Fin de carrière des seniors' de France Stratégie paru en avril 2023

La gestion des ressources humaines reste toujours marquée par un nombre important de démissions. Ainsi, avec 33 démissions (auxquelles il faut ajouter 5 abandons de poste) et la non attractivité de notre secteur asséchant les recrutements notamment de personnel qualifié, le taux de départ a explosé à près de 36,4% et le taux de rotation à 35,6%.

Le ras-le-bol des associations d'aide à domicile

Le secteur du domicile, après des années d'alerte, ne peut plus exercer correctement sa mission par manque cruel de personnel d'intervention. Nous sommes conduits à refuser depuis 3 ans des prestations du fait du sous-effectif chronique et le phénomène s'aggrave d'année en année.



Combien d'associations d'aide à domicile vont devoir disparaître avant que l'État prenne la mesure de la

situation et programme comme demandé par le secteur depuis plusieurs décennies une véritable Loi Autonomie Grand âge ?

Quels moyens sommes-nous prêts à donner pour une véritable politique publique en faveur de nos aînés et respectant nos professionnels ?

Souhaitons-nous abandonner cette mission de service public au secteur marchand ?

Et plus largement, quand déciderons-nous de sortir de cette société âgiste ?

L'Association a été toute l'année en sous-effectif chronique, comme l'année dernière. Pour remplacer les

départs, nous rencontrons d'énormes difficultés. **Cette situation risque de devenir de plus en plus problématique et conduit déjà à des ruptures d'accompagnement, compte-tenu de l'arrivée progressive dans l'âge du risque de perte d'autonomie de la génération dite du 'papyboom'.**

Nous rappelons que la première cause de non attractivité du secteur demeure la faible rémunération, en regard des contraintes d'organisation (travail le week-end, le soir, ...). L'avenant 43 n'est déjà plus à même de permettre ce regain d'attractivité et les agréments tacites de trois autres avenants ont été



littéralement absorbés et noyés par l'inflation (un premier avenant au 1er janvier 2022 a porté la valeur du point à **5,51€**, un second au 1er juillet 2022 a porté la valeur du point à **5,62€** et un troisième en

août 2022 a porté la valeur du point à **5,77€**).

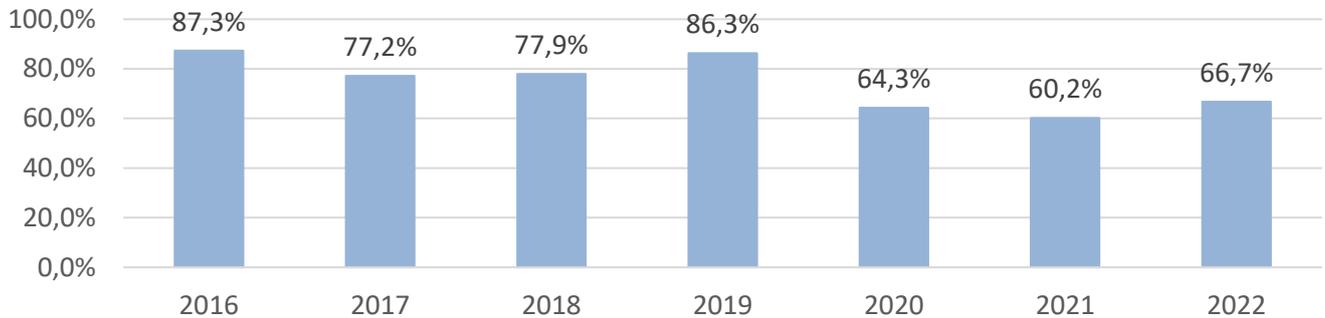
Extrait d'une lettre de la Présidente de l'UNA Marie-Reine TILLON (24 mai 2023) :

« C'est l'ensemble de la branche autonomie qui est dans le marasme, avec de très gros risques de disparitions d'établissements et de services. Que deviendront les personnes et familles que nous accompagnons ? Combien de situations dramatiques à domicile si nous ne pouvons plus intervenir ? En janvier 1997, le Conseil Constitutionnel a estimé que le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales cédait devant le principe d'égalité des citoyens pour les prestations de sécurité sociale. Il est temps que les pouvoirs publics prennent conscience de la réalité et agissent pour une véritable politique de couverture du risque « autonomie » adossée aux principes d'universalité et de solidarité nationale que nous défendons tous. »

➤ Accueil de Jour – Interlude (ADJ)

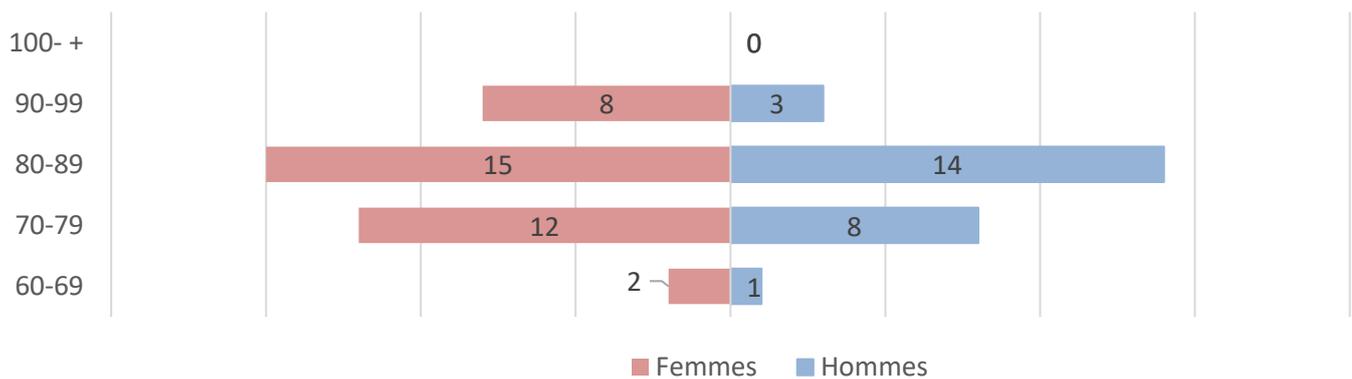
Suite à deux années de pandémie ayant fortement impacté notre taux d'occupation, l'accueil de jour Interlude remonte lentement son taux d'occupation, qui atteint 66,7 % cette année.

Taux d'occupation ADJ



63 personnes ont été accueillies à l'accueil de jour Interlude en 2022 contre 57 personnes en 2021.

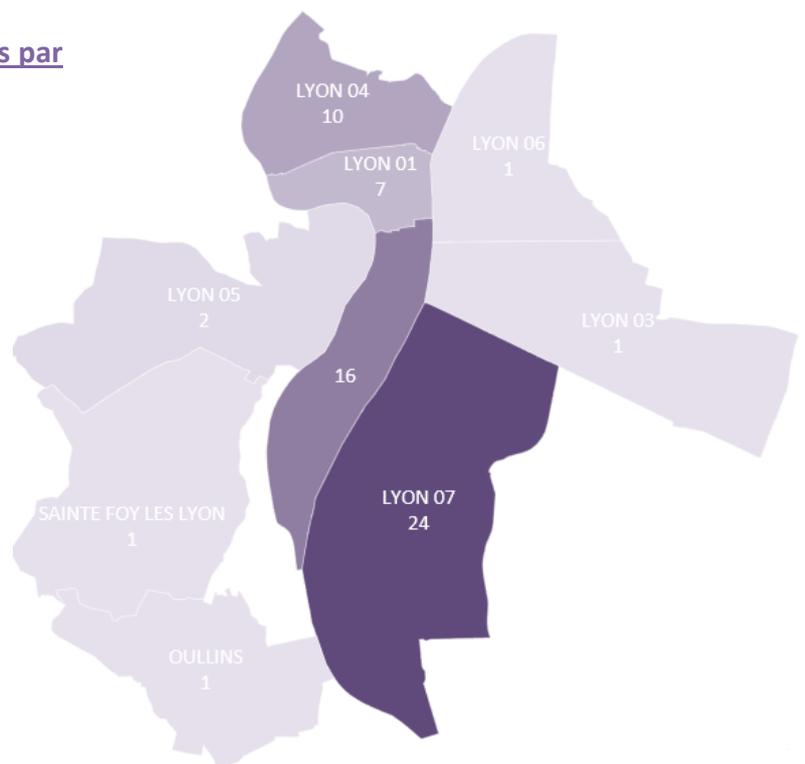
Nombre de patients par tranche d'âge



Répartition géographique des personnes aidées par l'accueil de jour :

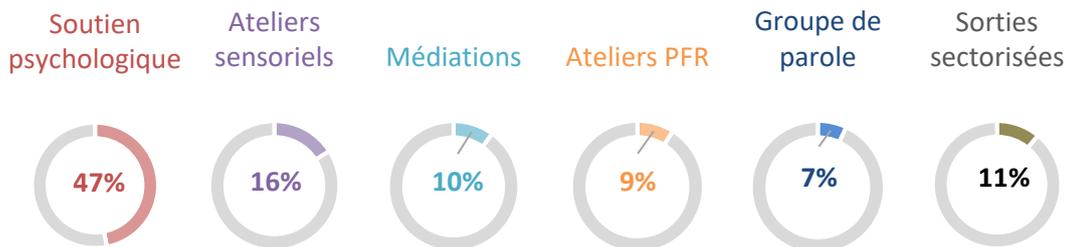
Les personnes accueillies proviennent majoritairement du 7^{ème} arrondissement de Lyon (**38% des patients**).

25% des personnes accueillies habitent le 2nd arrondissement (où se situe notre accueil de jour, **16%** habitent le 4^{ème} arr. et **11%** le 1^{er} arr.

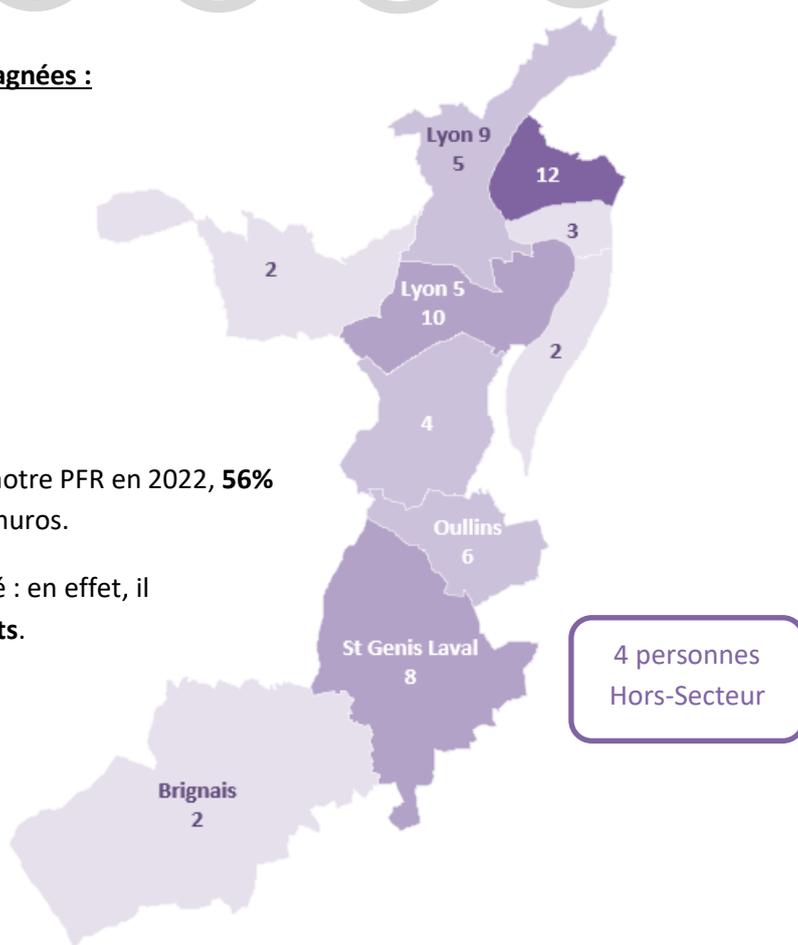


➤ Plateforme d'accompagnement et de Répit Confluence (PFR)

À la PFR, 65 aidants et 25 aidés ont bénéficié du dispositif pour une ou plusieurs des prestations suivantes :



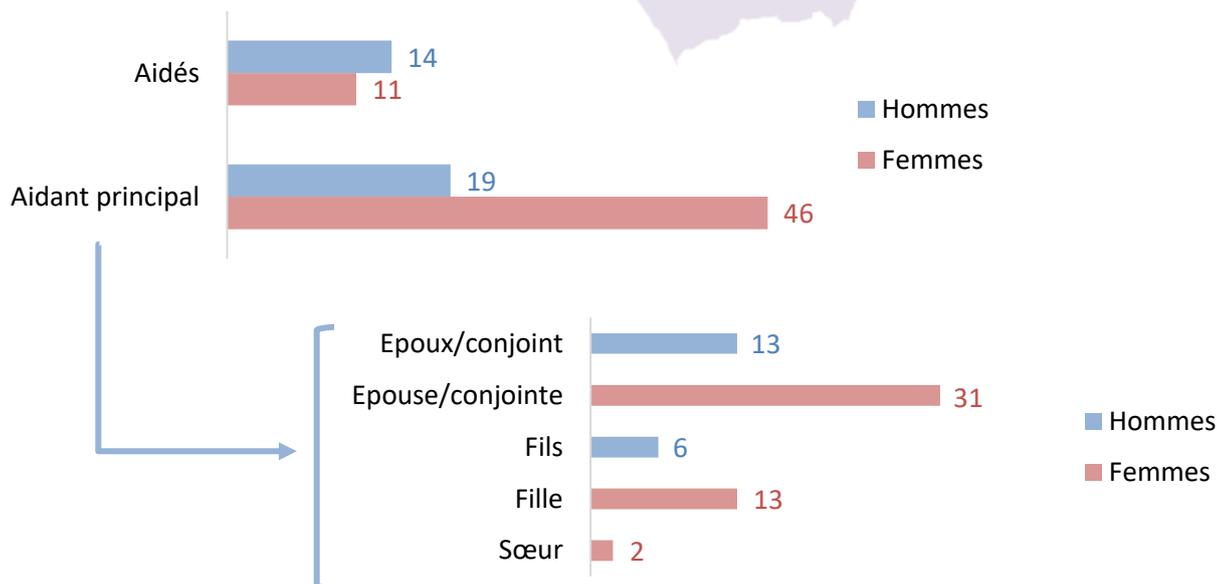
Répartition géographique des personnes accompagnées :



Sur les **58 situations accompagnées** par notre PFR en 2022, **56% des bénéficiaires** résident sur Lyon intramuros.

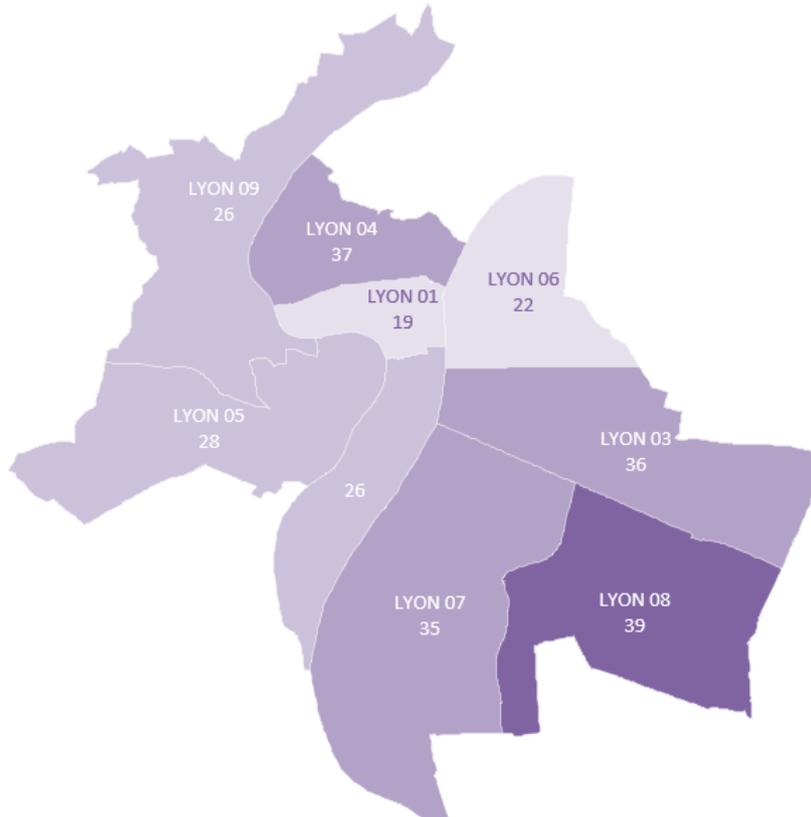
Le secteur Lyon Sud reste bien représenté : en effet, il représente **37% de nos accompagnements**.

Sexe et profil des bénéficiaires :



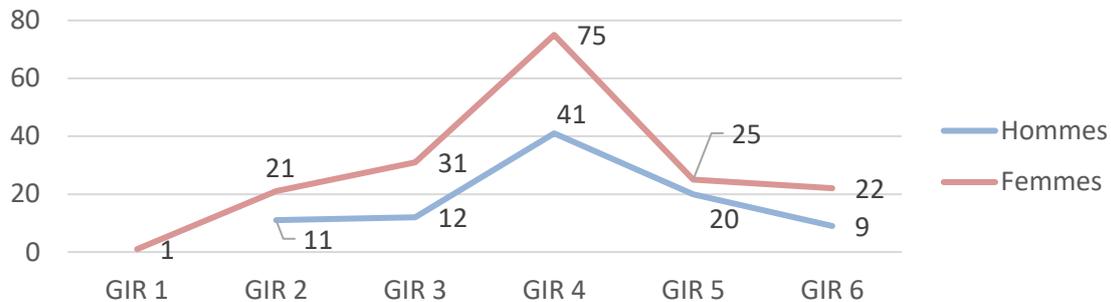
➤ Équipes Spécialisées Alzheimer À Domicile (ÉSAD)

268 personnes ont bénéficié des prestations d'accompagnement et de réhabilitation ÉSAD, dont 129 nouvelles prises en soin. L'équipe dispose de 90 places (3 équipes de 30 places chacune).

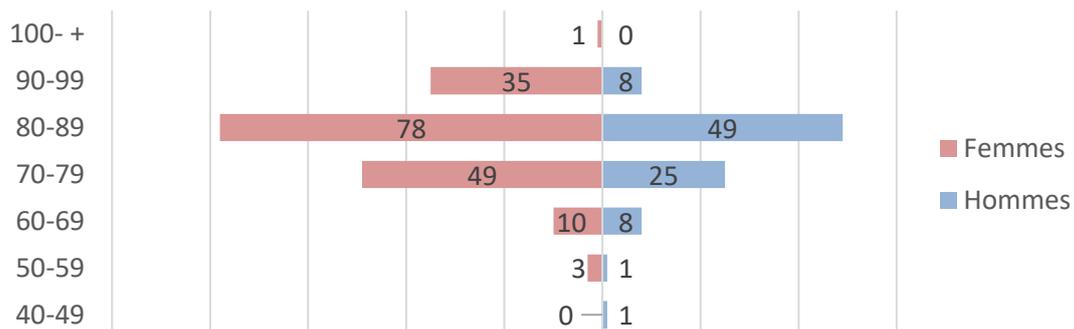


59 % des patients de l'ÉSAD sont compris entre les GIR 3/ GIR 4

Répartition homme/ femme par degré de dépendance



Nombre de patients par tranche d'âge



➤ **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)**

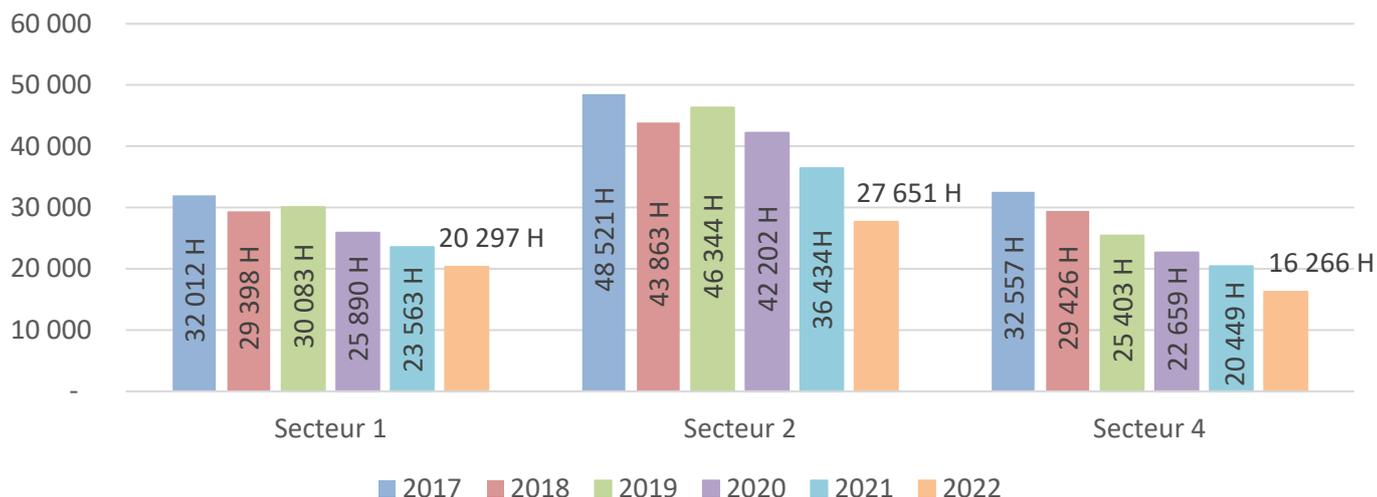
❖ **Activité globale :**

64 214 heures d'aide à domicile Prestataire ont été réalisées en 2022.

Personnel d'intervention : **47,65 ETP** dont **21,31 ETP d'AVS / AES**.

L'activité Prestataire poursuit sa baisse sur l'ensemble des sites.

Heures SAAD par secteur

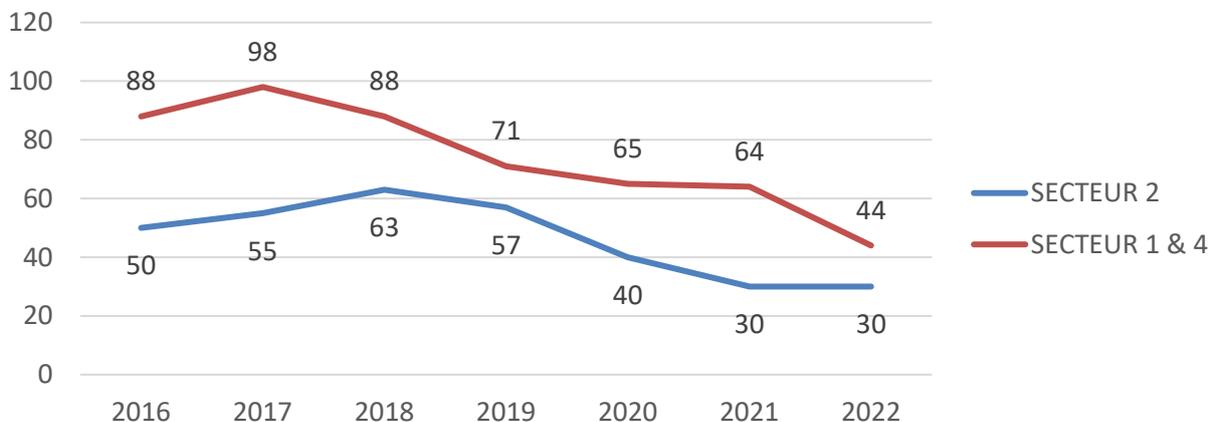


Le service SAAD a aidé 406 personnes en 2022 (flux négatif : 74 nouveaux clients mais 165 clients sortis).

8,63 heures mensuelles réalisées en moyenne par bénéficiaire (8,96 heures en 2021, 13,5 heures en 2020, 13,9 heures en 2019, 13,2 en 2018 et 14 heures en 2017) et 11,40 heures pour les bénéficiaires APA.

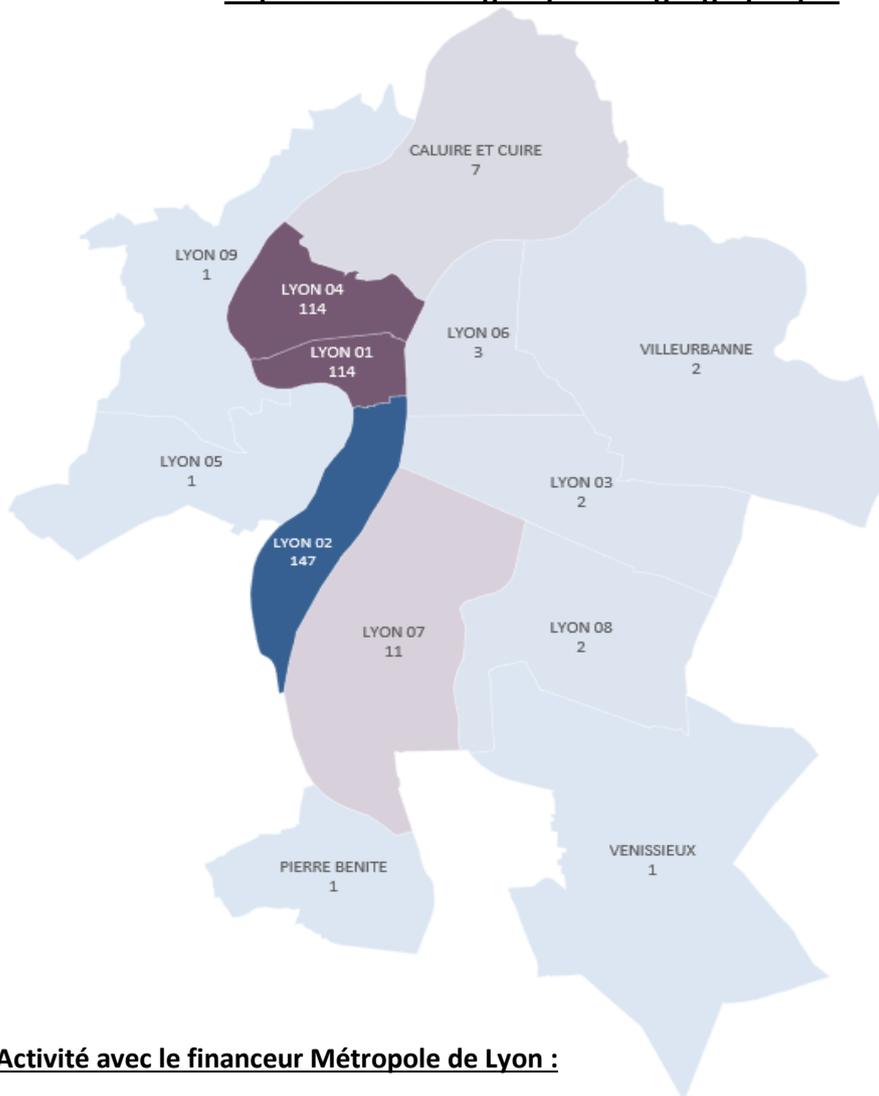
En 2022, pour les seuls bénéficiaires de l'APA, le plan d'aide moyen est de 30,50 heures (30,47 heures en 2021, 27,56 heures en 2020, 26,30 heures en 2019, 25,5 heures en 2018 et 25,8 heures en 2017).

Répartition par secteur des nouveaux dossiers :



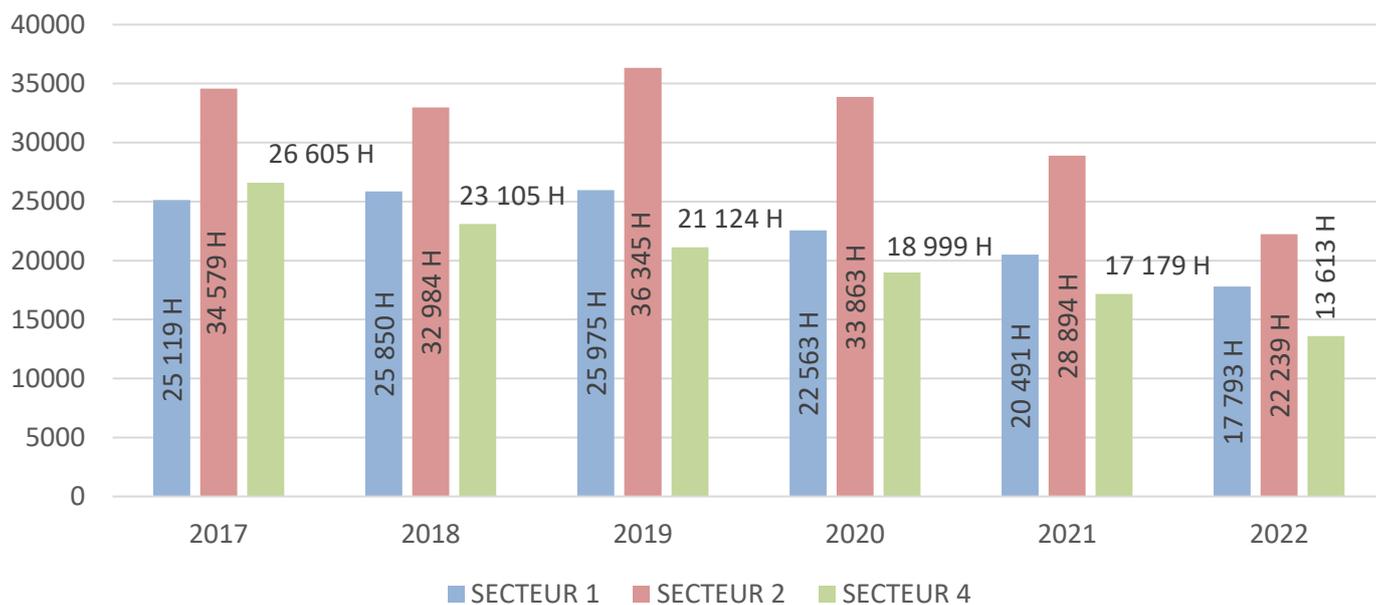
Les 406 bénéficiaires résident essentiellement sur les arrondissements du Centre Nord :

Répartition des usagers par lieu géographique :

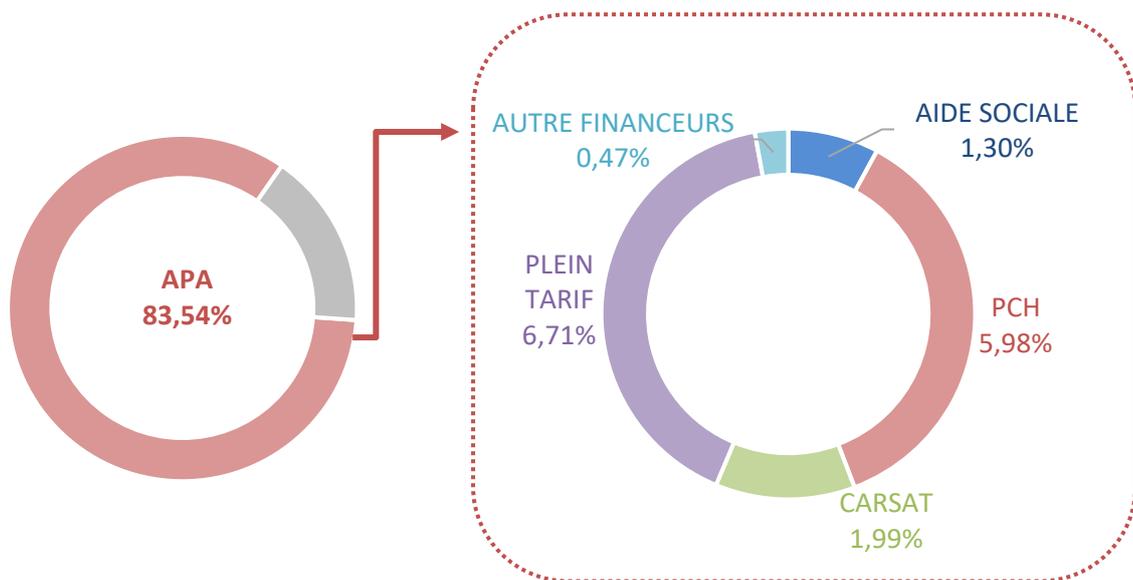


❖ **Activité avec le financeur Métropole de Lyon :**

L'activité APA en volume d'heure est en baisse (53 645 heures soit une baisse de 19,44%).

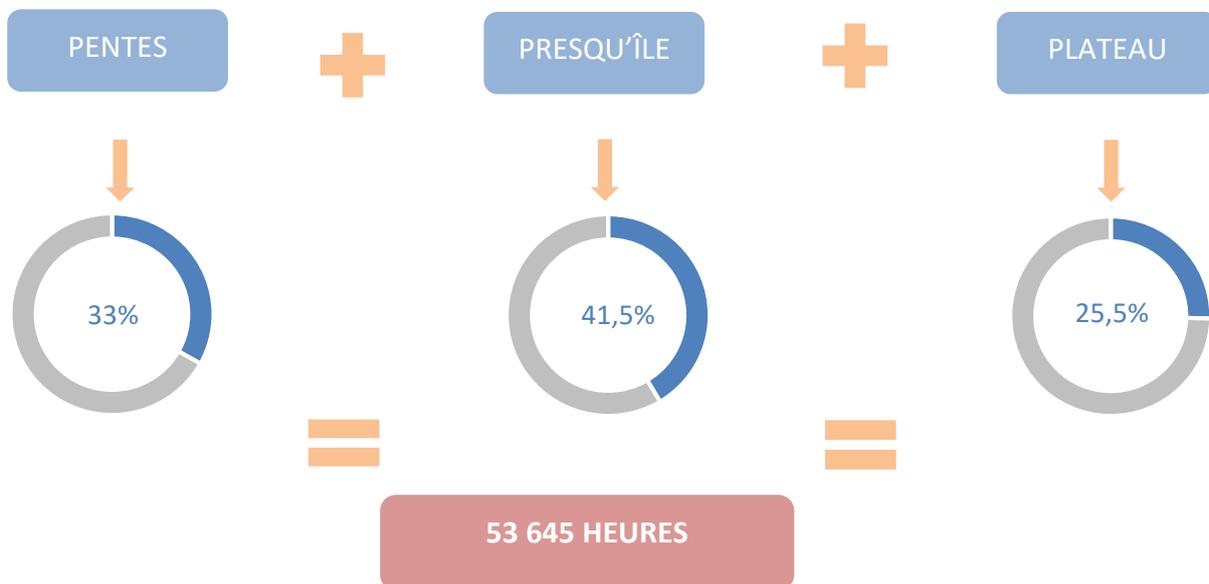


Malgré cette baisse en terme d'activité (volume d'heures), l'APA représente en proportion désormais **83,54 % de l'activité totale** (82,74% en 2021, 83,11% en 2020, 81,94% en 2019, 79,80% en 2018, 76,31% en 2017 et 75,8% en 2016).



En complément des heures APA s'ajoutent les heures PCH (3 841,83 heures pour un total de 13 personnes) et de l'Aide sociale – PA et PH – (832,50 heures). Au total, ce sont **58 319 heures prestées (90,82 % de l'activité globale) qui relèvent de la Métropole de Lyon.**

Répartition des heures APA par secteur (% de l'activité globale de l'APA) :

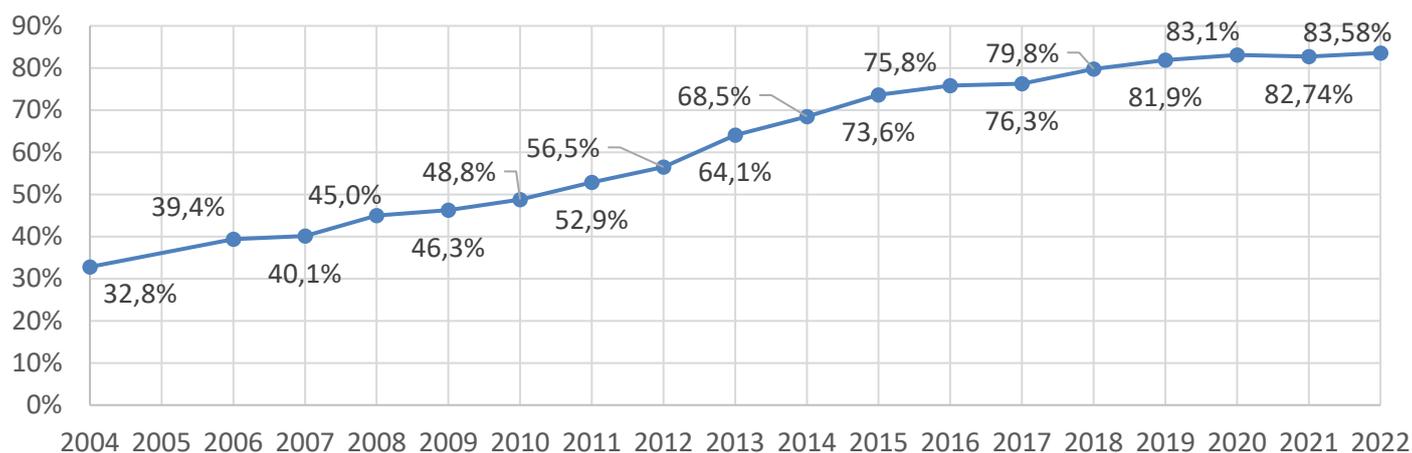


L'activité APA est réalisée à 41,5 % sur le site Presqu'île, à 25,5 % sur le site Plateau et à 33 % sur le site des Pentès. **Mais elle représente en regard de l'activité propre de chacun des sites :, 80,43 % de l'activité Presqu'île, 83,69 % de l'activité Plateau et 87,66 % de l'activité Pentès.**

La participation financière moyenne des bénéficiaires de l'APA (ticket modérateur) est de **20,92% du montant des plans d'Aide** (21,04 % en 2021, 18,90% en 2020 et 23,60 % en 2019) pour une **participation horaire moyenne de 3,99 euros** (4,97 euros en 2021, 3,78 euros en 2020 et 3,96 euros en 2018-2019).

Plus de 72% des bénéficiaires de l'aide à domicile relèvent de l'APA en 2022.

Proportion des heures APA de 2004 à 2022 :

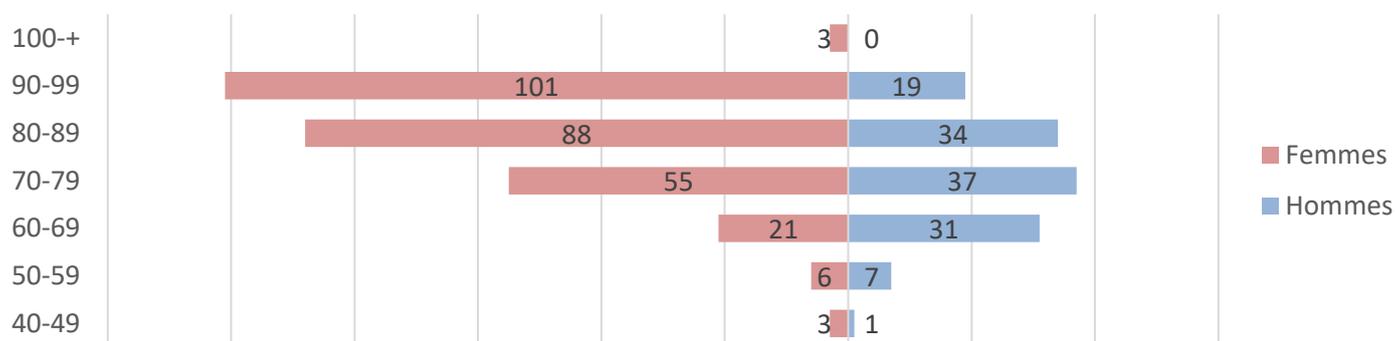


❖ Activité avec le financeur CARSAT :

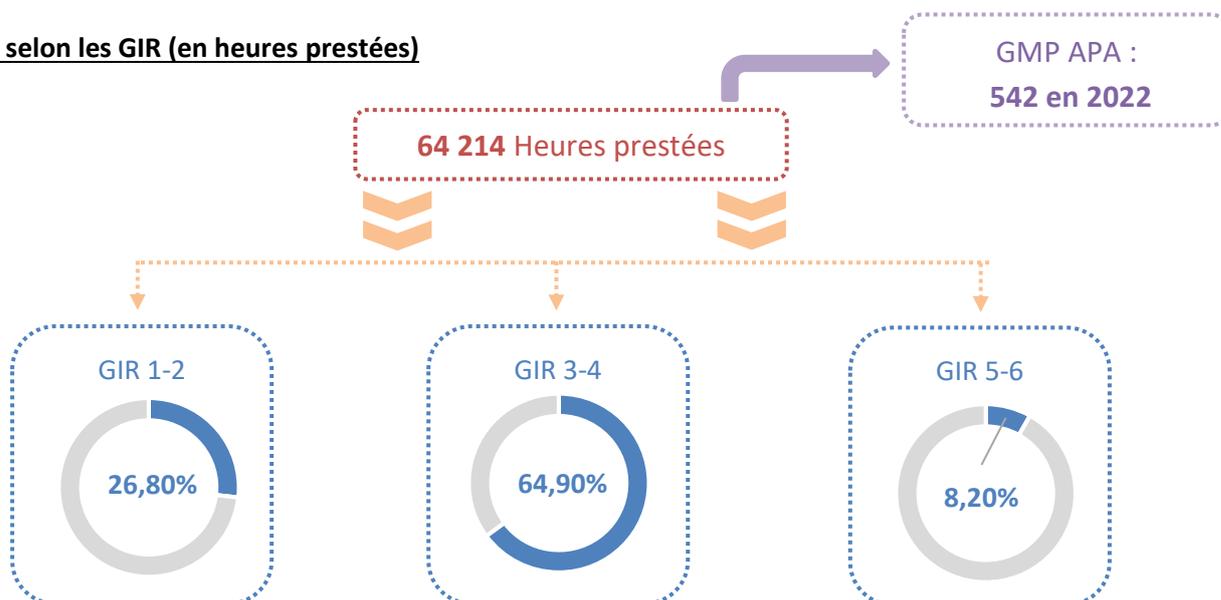
La **CARSAT** ne représente désormais plus que 1,99 % de l'activité globale (1278,08 heures).

❖ Données sur les bénéficiaires : des bénéficiaires du SAAD toujours très âgés...

Âges des bénéficiaires du Service d'Aide :



Répartition selon les GIR (en heures prestées)

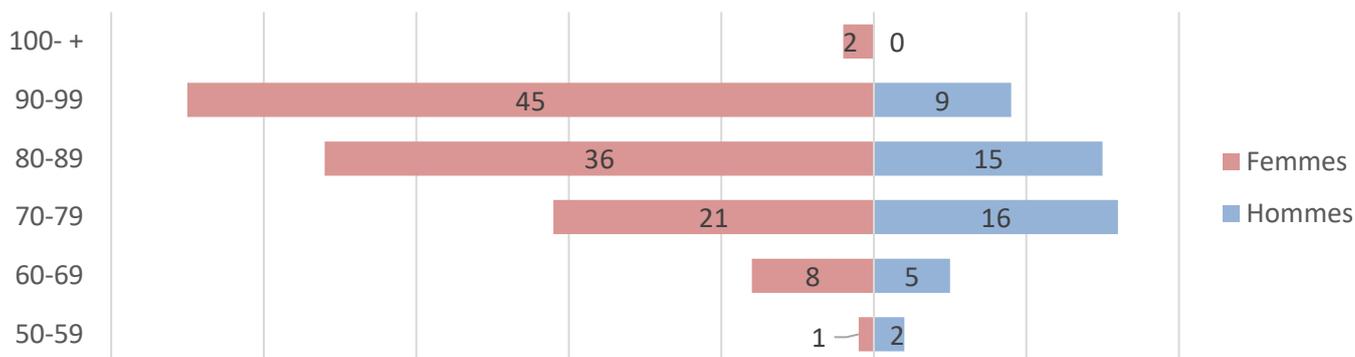


➤ **Service Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)**

Les SSIAD (119 places installées) ont pris en soin **160 patients** en 2022: 83 pour le SSIAD du 1^{er} arrondissement et 77 pour le SSIAD du 2^{ème} arrondissement.

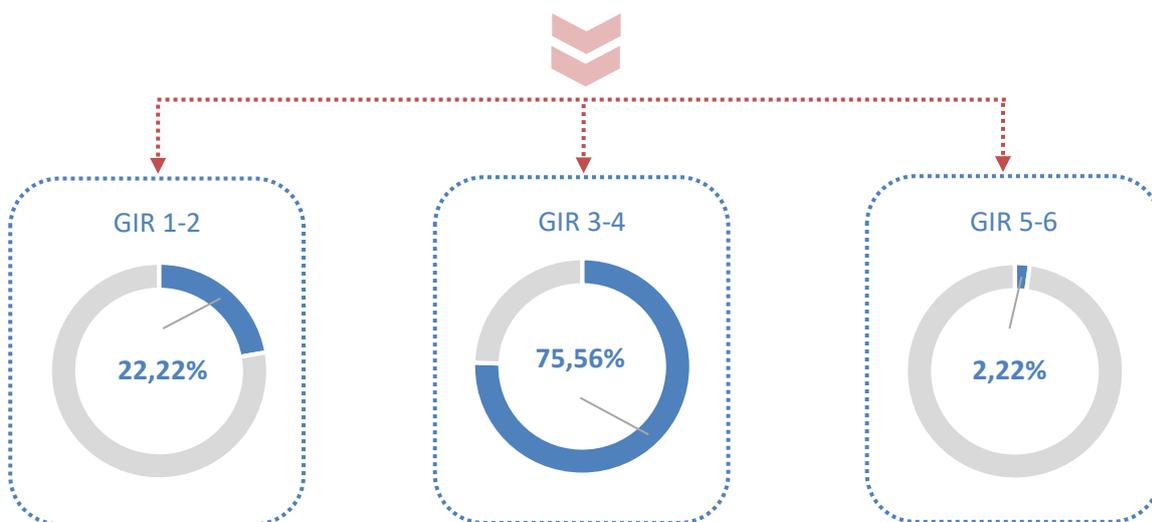
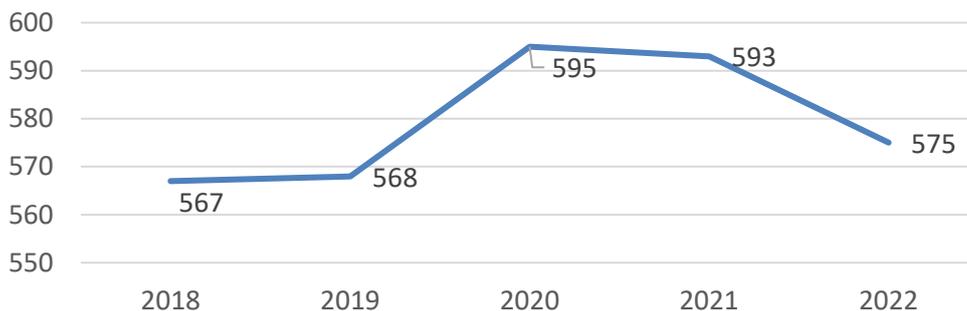
❖ **Données sur les bénéficiaires** : des bénéficiaires du SSIAD de plus en plus âgés

Nombre de patients par tranche d'âge



GIR des Bénéficiaires :

GMP au 31 décembre



➤ **CHIFFRES CLÉS : Branche (année 2021) vs SMD Lyon (année 2022)**

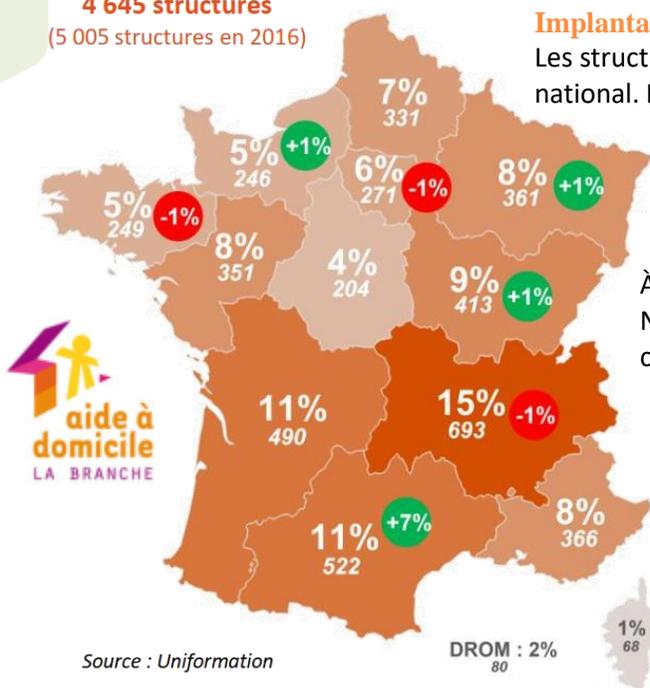
4 645 structures
(5 005 structures en 2016)

Implantation des structures

Les structures de la Branche sont présentes sur l'ensemble du territoire national. La répartition sur le territoire reste stable entre 2016 et 2021.

La région **Auvergne-Rhône Alpes** concentre le plus grand nombre de structures (15%), tout comme les régions Occitanie (11%) et Nouvelle-Aquitaine (11%).

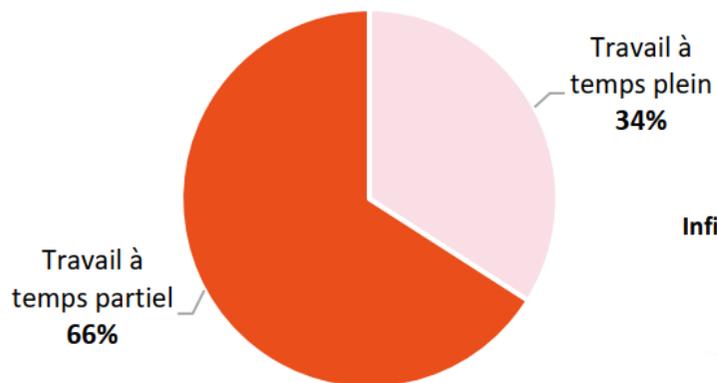
À l'inverse, les régions Corse (1%), Centre-Val de Loire (4%), Normandie (5%) et Bretagne (5%) ont une moindre concentration de structures d'aide à domicile.



Source : Uniformation

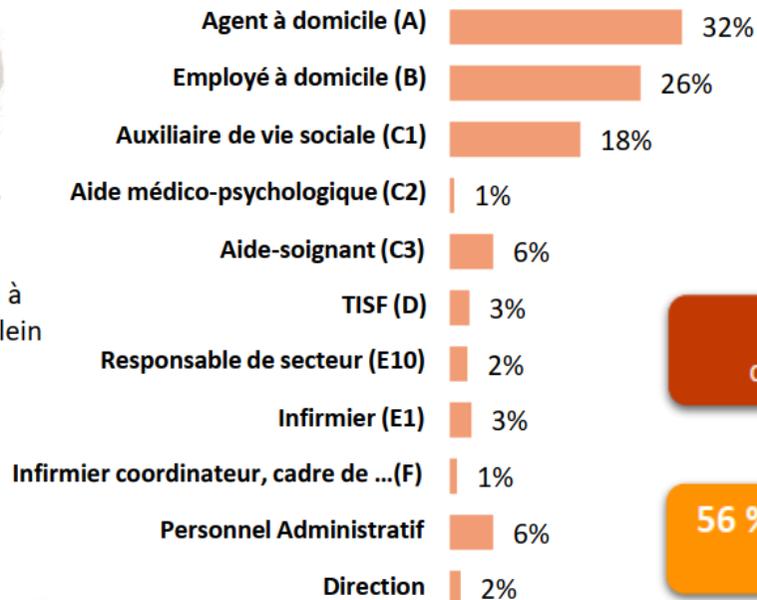
DROM : 2%
80

Temps de travail des effectifs physiques



Source : DSN

Estimation de la répartition du nombre de salariés par métier



Source : Questionnaire Employeurs



95 %
97 % en 2016

217 609
salariés physiques

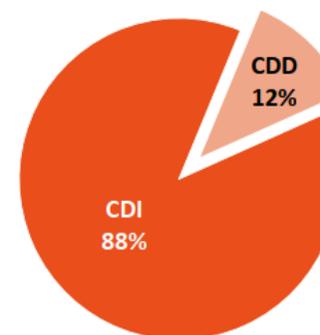


5 %
3 % en 2016

154 161
ETP

88 %
CDI

Répartition des contrats



Source : DSN

Durée des contrats CDD (hors alternance)



45 ans
d'âge moyen

41 ans
en 2016

56 % de salariés de
45 ans et +

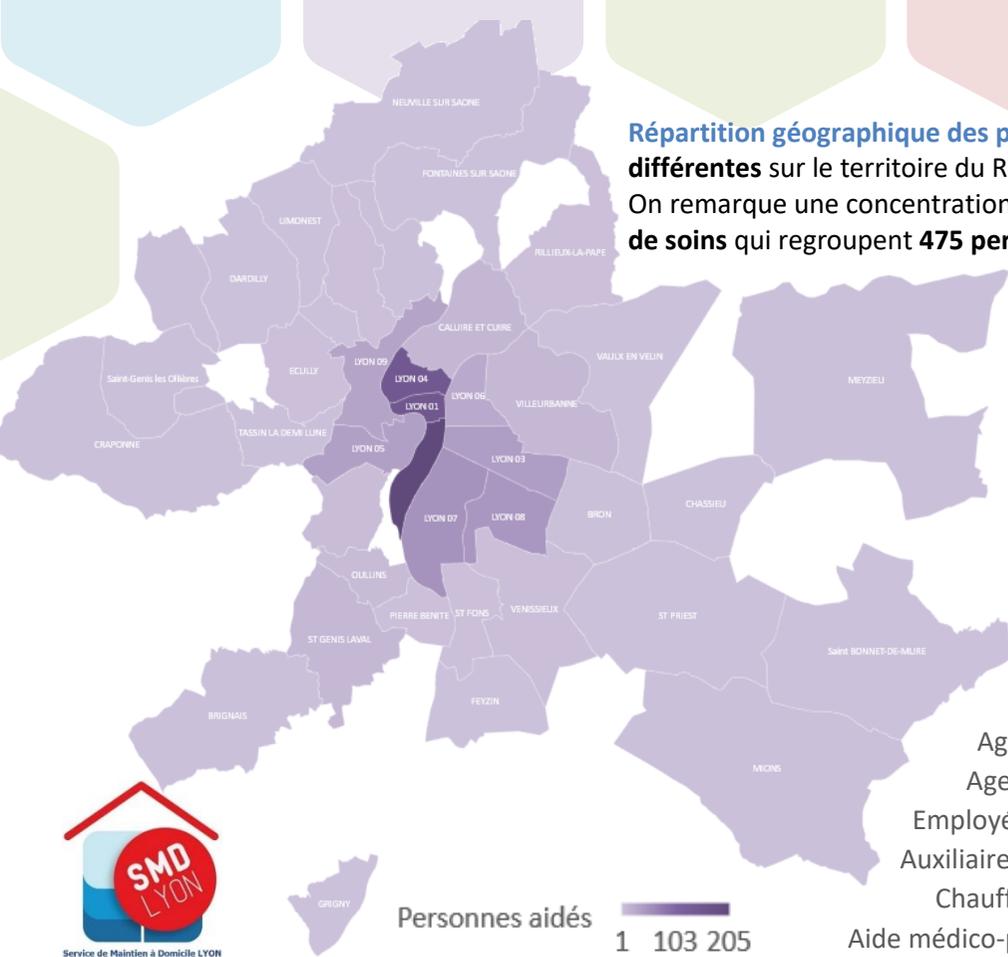
56 %
en 2016

Répartition géographique des personnes aidées sur 2022 : Nous avons aidés 845 personnes différentes sur le territoire du Rhône.

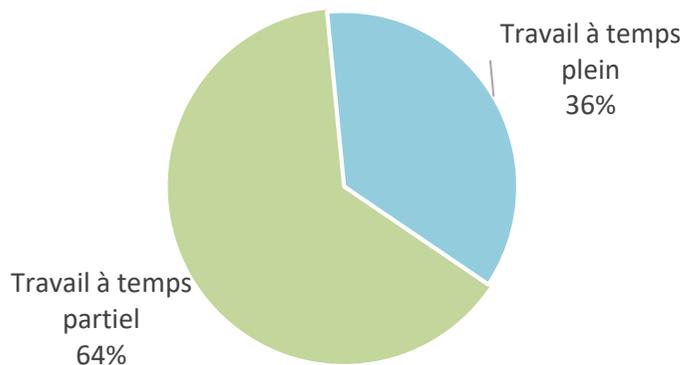
On remarque une concentration sur la presqu'île dû aux services du prestataire et du service de soins qui regroupent 475 personnes aidées.

Les équipes mobiles et la Plateforme de répit regroupent 400 personnes aidées sur la métropole de Lyon.

L'accueil de jour à accueilli 63 personnes dont 38% sont issue du 7^{ème} Arrondissement et 25% proviennent du 2^{ème} Arrondissement.

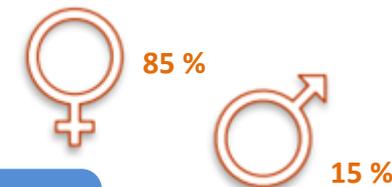
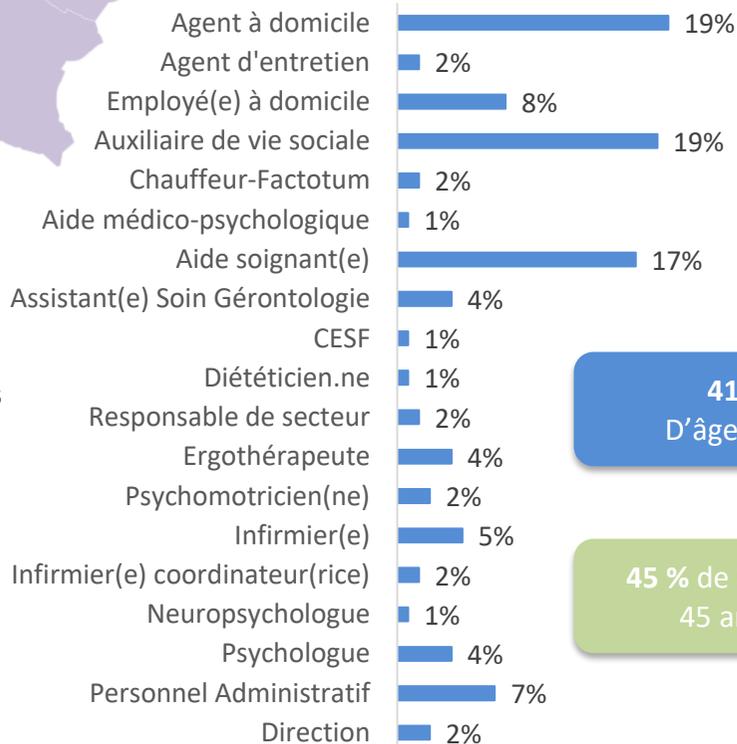


Temps de travail des effectifs physiques

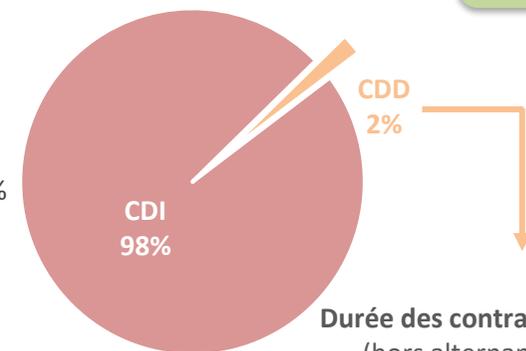


Personnes aidées 1 103 205

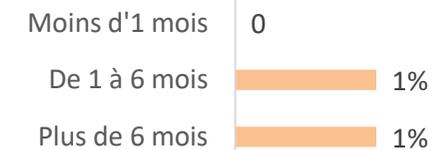
Répartition du nombre de salariés par métier



Répartition des contrats



Durée des contrats CDD (hors alternance)



*Données au 31/12/2022

III. LA POLITIQUE DE FORMATION 2022

213 actions de formations pour un total de **4 192,67 h** (1 869 h en 2021) dont **1 079,50 h** pour les Aides à domicile

101 salariés (85 en 2021) ont suivi au moins une action de formation continue, dont **40 aides à domicile** (30 en 2021)

43 Salariés ont eu 1 formation	25 Salariés ont eu 2 formations	18 Salariés ont eu 3 formations
10 Salariés ont eu 4 formations	4 Salariés ont eu 5 formations	1 Salarié a eu 6 formations

ACACED Chien - Zoopro	•28 Heures - 1 Salarié(s)
Accueillir et prendre en charge des personnes âgées issues de la grande précarité - Fnaqpa	•108,5 Heures - 8 Salarié(s)
ADVF en PRO A - ORGALY	•182 Heures - 2 Salarié(s)
AFSGU2 - HCL	•21 Heures - 1 Salarié(s)
Alzheimer - Interne	•167,5 Heures - 16 Salarié(s)
ARCAD - Arche MC2	•17,5 Heures - 3 Salarié(s)
ASG - Fnaqpa	•140 Heures - 1 Salarié(s)
Auxiliaire Puericulture en CPF TP - Pole Formation Santé	•458,5 Heures - 1 Salarié(s)
Avenant 43 - ADEDOM	•14 Heures - 1 Salarié(s)
Bienveillance - Fnaqpa	•77 Heures - 11 Salarié(s)
DEAES en Contrat d'Apprentissage - OCELLIA	•94,5 Heures - 1 Salarié(s)
DEAES EN VAE - IF2M	•48 Heures - 2 Salarié(s)
DEAS en CPF-TP - Pole Formation Santé/OCELLIA	•2227,25 Heures - 3 Salarié(s)
Formation CSE - QHSE Concept	•21 Heures - 1 Salarié(s)
Sauveteur Secouriste au Travail - ALERTIS	•14 Heures - 1 Salarié(s)
Tutorat - Forma Santé	•98 Heures - 7 Salarié(s)
Accompagnement en soins palliatifs, informations juridiques et éthiques - Intervenante extérieure Avocate	•18 Heures - 9 Salarié(s)
Apoweb - Interne	•14 Heures - 3 Salarié(s)
Apoweb Cycles - Interne	•5,5 Heures - 2 Salarié(s)
Arbre des causes - AGEMETRA	•3 Heures - 1 Salarié(s)
Ateliers Détente Yoga - Sara Franco	•181,5 Heures - 26 Salarié(s)
Domatel - Interne	•2 Heures - 1 Salarié(s)
Domatel Mobile - Interne	•4,92 Heures - 6 Salarié(s)
En mouvement pour la santé - Colin FANTIN	•16,5 Heures - 11 Salarié(s)
Exosquelette - Europ Technologie	•21,5 Heures - 11 Salarié(s)

Journée Ergothérapie en Gériatrie - HCL Institut du Vieillissement	•21 Heures - 3 Salarié(s)
La personne agée un jeu complexe de relation (JRG) - Office Stéphanois Pour les Aînés	•12 Heures - 2 Salarié(s)
La place du professionnel dans la relation Aidant/Aidé - CRIAS	•12 Heures - 2 Salarié(s)
Répît et accompagnement des aidants Congrès - France Répît	•20,5 Heures - 4 Salarié(s)
Réformes tarification, service autonomie à domicile - UNASSI	•6,5 Heures - 1 Salarié(s)
Sécurité Incendie - Safe Control	•8 Heures - 8 Salarié(s)
Sensibilisation solutions domicile (Appartement Témoin) - CRIAS	•26 Heures - 13 Salarié(s)
Sensibilisation Tri Sélectif - SUEZ Sita Lyon	•27 Heures - 27 Salarié(s)
SEP Parkinson Sensibilisation - Interne	•47,5 Heures - 10 Salarié(s)
Simulateur de vieillissement - Interne	•24,5 Heures - 11 Salarié(s)
Site Internet SMD - Mr VANBREMEERSCH	•4 Heures - 2 Salarié(s)

Depuis 2004, l'Association a consacré
7 049 H de formation à la maladie d'Alzheimer (et apparentées)